



## Aide aux devoirs - Dispositif "devoirs faits"

publié le 08/10/2017 - mis à jour le 10/10/2017

L'aide aux devoirs dans le cadre du dispositif "devoirs faits" a débuté cette semaine.

- Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 12h30 à 13h25, la salle d'étude 2 est ouverte avec possibilité d'effectuer un travail sur ordinateur. L'accompagnement pour les devoirs est réalisé par deux Assistantes de Vie Scolaire. Il y a 20 places sans inscription préalable.
- Mardi-jeudi de 12h30 à 13h25, la salle informatique du bâtiment A est ouverte avec possibilité d'effectuer un travail sur ordinateur sous la surveillance de professeurs de mathématiques. Il y a 20 places sans inscription préalable.
- Lundi-Mardi-Jeudi de 16h30 à 17h30 l'aide aux devoirs (avec inscription préalable) est assurée par des Assistants d'Education et des professeurs. Il est toujours possible de s'inscrire à tout moment de l'année, en fonction des places disponibles.



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.